

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Macdonald (Brantford).)

Le très honorable M. ST-LAURENT propose :

Que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1947, les sommes de \$888,954,394.10, \$142,644,296.99 et \$2,000,000 respectivement soient octroyées à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait du projet de résolution, qui est lu pour la 2e fois et adopté. M. St-Laurent demande alors à présenter le bill n° 393 allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1947.

La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1re et la 2e fois, et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Macdonald (Brantford).

(Les articles 1 à 6 sont adoptés.)

Sur l'annexe.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Monsieur le président, pour ce qui est de l'annexe, je demanderais à mon collègue de proposer les mêmes amendements que pour les crédits 746 et 750, c'est-à-dire qu'on la dépouille de ses termes ambigus et qu'on y substitue des termes précisant que les frais versés à un honorable membre de l'une ou de l'autre Chambre soient pour son voyage chez lui, à Pâques ou en une autre seule occasion.

Le très hon. M. HOWE: Je propose ces amendements, monsieur le président.

Ces deux amendements sont-ils les seuls que nous ayons apportés à l'ensemble des crédits?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Oui. Je crois qu'on a examiné soigneusement la question. Les fonctionnaires du ministère des Finances me disent qu'à part ces deux amendements, la liste imprimée est conforme aux décisions de la Chambre.

(L'amendement est adopté.)

La motion ainsi modifiée est adoptée.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3e fois et adopté.

CHAMBRE DES COMMUNES

REMERCIEMENTS DU LEADER DE LA CHAMBRE AUX HONORABLES DÉPUTÉS, AUX COMITÉS ET AU PERSONNEL DE LA CHAMBRE

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, avant de proposer que la Chambre s'ajourne

jusqu'à quatre heures, je dois remplir la promesse que j'ai faite au leader de la Chambre (M. Mackenzie), avant son départ la semaine dernière, d'exprimer à tous les honorables députés ses remerciements et les miens. Ils nous ont prêté leur concours, conformément à la généreuse déclaration formulée par le chef de l'opposition (M. Bracken) avant le départ du premier ministre pour Paris, portant que les membres de la Chambre collaboreraient volontiers à tous les travaux confiés au Parlement. Je ne pourrais mieux faire que de communiquer aux honorables députés les notes que le leader de la Chambre m'a laissées avant de s'en aller. Il me pris de vous dire :

"Avec le consentement de la Chambre, qu'elle donne toujours si volontiers et d'une façon si courtoise, j'aimerais à formuler quelques observations avant la prorogation.

"Sauf la session de 1910, dont les débats furent pleins d'acrimonie, comme je n'y étais pas, je n'ai donc aucune part à cette observation, la présente session reste la plus longue de l'histoire de la Chambre des communes canadiennes. Elle est certainement l'une des plus fructueuses.

"Je remercie d'abord les chefs des partis d'opposition, le chef de la loyale opposition de Sa Majesté, le chef de la Fédération du commonwealth coopératif et le chef du groupe du Crédit social d'avoir prêté leur concours sans se dérober au devoir qui leur incombe de formuler une critique utile.

"Je remercie aussi le whip en chef du Gouvernement, l'honorable député de Macdonald (M. Weir) et son adjoint, l'honorable député de Compton (M. Blanchette) ainsi que le whip en chef de l'opposition, l'honorable député de Grenville-Dundas (M. Castleden), le Whip de la C.C.F., l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord-Centre (M. Knowles), le whip du parti créditiste, l'honorable député de Bow-River (M. Johnston) et les divers whips provinciaux qui nous ont prêté leur concours.

"Le nombre des comités de la Chambre a atteint un sommet cette année. Neuf comités permanents de la Chambre ont fonctionné activement. Six comités spéciaux ont rendu d'importants et précieux services. Je remercie le président et les membres de ces comités de l'attention assidue et soigneuse qu'ils ont accordée à la besogne du Parlement; je les félicite des résultats obtenus. Je remercie également le personnel de la Chambre des communes, le sergent d'armes, les messagers ainsi que les jeunes pages toujours sur le quivive et prêts à répondre à nos demandes de documents ou à faciliter l'échange de ces billets intimes qui rendent si agréable la tâche des députés.